

DEPARTEMENT DE
L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DE HANVOILE

ARRONDISSEMENT DE
BEAUVAIS

Séance du 10 Avril 2026

CANTON DE
GRANDVILLIERS

L'An deux mille vingt-six le dix Avril à vingt heures trente,

Le conseil municipal de la commune de Hanvoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DANIEL, maire.

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

Date de convocation : 01/04/2026

Etaient présents : Messieurs, Daniel, Gille, Renard, Beeuwsaert, Hédin, Boudinet, Mesdames Bellu, Dewulf, Cornille, Brocq, Deneuille, Dévigne

Etaient représentés : Mme Bellay (pouvoir à Mme Bellu), M. Maron (pouvoir à Mme Deneuille)

Etaient absents excusés : M. Boucher

Secrétaire de séance : Madame Caroline DENEUVILLE

Objet : Budget Primitif m57 commune 2026 : Délibération N°20 2026

Monsieur le Maire donne lecture de ses propositions :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- En dépenses et en recettes : **1 431 306,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- En dépenses et en recettes : **531 924 ,00 €**

Le Budget Primitif M57 Commune 2026 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Fait à HANVOILE, le 10 Avril 2026

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la date de publication

 Le Maire,
Laurent DANIEL



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le 24/04/2026

ID : 060-216002956-20260410-20_2026-DE

S²LO